

FICHE TECHNIQUE Nr. 453

Siliconharz-Edelputz

Taille de grain: 1,0 / 1,2 / 1,5 / 2 und 3 mm



Type de matériau	enduit structuré lié organiquement et prêt à l'emploi, renforcé à la résine de silicone, à structure grattée, pour applications en extérieur.
Usages	permet des revêtements de finition décoratifs et des surfaces robustes sur supports minéraux et organiques. Également comme revêtement de finition dans les systèmes composites d'isolation thermique einZA recourant à des panneaux de polystyrène difficilement inflammables.
Consommation	env. 1,7 kg/m ² (1 mm) à env. 4 kg/m ² (3 mm)
Base liante	émulsion de résine de silicone et dispersion d'acrylate pur.
Densité	env. 1,70.
Coloris (version standard)	blanc.
Propriétés	difficilement inflammable dans le système composite d'isolation thermique einZA, équipé d'une protection algicide et fongicide ; robuste et résistant aux détergents ; mise en œuvre souple et facile ; applicable à la machine ; hydrophobe et perméable à la vapeur d'eau ; résiste aux intempéries et aux sollicitations mécaniques (fissures et coups) ; fibrorenforcé.
Supports	convient aux enduits non-peints (groupe de mortier II ou III), béton et plaques en fibre de ciment et comme revêtement de finition dans les systèmes composites d'isolation thermique einZA.
Agrément technique	Numéros d'homologation (délivrée par l'institut de Berlin pour les techniques de construction)



Z-33.41-429
Z-33.43-201

Préparation des supports	les supports doivent être propres, secs et porteurs, le cas échéant il peut être nécessaire de procéder à un traitement de fond préalable. Les surfaces non-planes doivent être lissées au moyen de l'enduit à spatuler einZA Verbundmörtel. Après séchage, appliquer une couche intermédiaire avec einZA LF-Grund Plus.
Techniques d'application	<p>Les enduits à base de résine de silicone einZA sont prêts à l'emploi. Avant la mise en œuvre, mélanger lentement et soigneusement à l'aide d'un agitateur. Il est possible de diluer avec un peu d'eau (≤ 1%) et ainsi régler la consistance. Appliquer avec une spatule inox et tirer régulièrement à la grosseur du grain. L'enduit peut être appliqué au moyen d'une machine à plâtre conventionnelle.</p> <p>La technique de mise en œuvre ainsi que les instruments utilisés ont une influence considérable sur l'aspect final de l'objet. Afin d'obtenir des surfaces régulières, un support lisse est nécessaire. De faibles variations de teintes dans les différentes charges sont dues aux matières premières utilisées et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.</p>

Pour les surfaces attenantes, il faut toujours utiliser des sacs d'enduit portant le même numéro de charge. En présence de plusieurs numéros de charge, il convient de mélanger préalablement les différents sacs.

Structure grattée

Appliquer à la spatule en plastique, avec un disque en mousse ou en polyuréthane, de façon régulière et en formant des ronds. Appliquer l'enduit avec une spatule inox et tirer à l'épaisseur du grain.

Température de mise en œuvre	ne doit pas être inférieure à +8 °C (air et objet); ne pas appliquer sous le rayonnement direct du soleil.
Durée de séchage	par +20 °C et une humidité relative de l'air de 65 %, sec après 48 h. Durcissement final et résistances aux sollicitations après env. 6 jours. Par des températures plus basses et un taux d'humidité relative de l'air supérieur, ces durées de séchage s'allongent.
Mise à la teinte	à partir de 500 kg, teintes disponibles en production spéciale dans les magasins (prendre contact avec le point de vente).
Nettoyage des instruments	à l'eau aussitôt après l'emploi.
Stockage	conserver au frais mais à l'abri du gel.
Conditionnement	25 kg (seau en plastique)
Indications particulières	les matériaux à base de silicone sont alcalins (protéger les yeux et la peau). Couvrir les surfaces avoisinantes car les éclaboussures laissent des "traces dévorées".
Indication	les supports fortement alcalins (enduits neufs, revêtements d'armature etc.) doivent avoir pris au moins 28 jours, conformément aux règles de la technique actuellement en vigueur. En cas d'intervalles de travail plus courts et surtout lors de mises en œuvre d'enduits fortement pigmentés, le recours à une couche de fond avec LF-Grund-Plus dans le coloris correspondant assurera une parfaite protection contre l'efflorescence.

Étiquetage CE selon l'annexe ZA 1 de la norme EN 998-1

	
einZA Lackfabrik GmbH · 21109 Hamburg 11	
EN 15 824 Siliconharzputz in Reibe und Kratzputzstruktur zur Verwendung im Außen- und Innenbereich	
Wasserdampfdurchlässigkeit:	V ₁ hoch
Wasseraufnahme:	W ₃ niedrig
Haffestigkeit:	≥ 0,3 MPa
Dauerhaftigkeit (Frostwiderstand):	Durchlässigkeitsrate nach DIN EN 1062-3 < 0,5 kg/(m ² • h ^{0,5})
Wärmeleitfähigkeit λ _{10,dry,mat} :	KLF
Brandverhalten: (Euroklasse)	B -s1 d0 (bei Verwendung auf mineralischen Untergründen)

Indications des risques et conseils de sécurité

Ce produit est conforme à la réglementation sur le transport des matières dangereuses.

Toutes les informations relatives à cette réglementation sont disponibles dans la fiche de données de sécurité REACH, conformément à la directive émise par l'UE sous le numéro 1907/2006 ainsi que dans la fiche technique de sécurité, conformément au règlement CLP (SGH) mis en place par la directive (UE) n° 1272/2008.

Accessible en permanence sur www.einzA.com ou sdb@einzA.com.

Merci de respecter les indications sur les étiquettes des conditionnements !

Teneur maximale en COV conformément l'annexe II de la directive COV 2004/42/CE

Teneur maximale en COV selon l'annexe II A (sous-catégorie c).

PA : max. 40 g/l après la phase II (2010).

Teneur en COV de einzA Siliconharz-Edelputz : < 40 g/l.

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour et doivent être considérées comme directives. Compte-tenu de la diversité des applications et des méthodes de travail, elles sont cependant non contractuelles et ne garantissent pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique. De plus, elles ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de vérifier, sous sa propre responsabilité, que nos produits sont conformes à l'utilisation qu'il compte en faire. En outre, nos conditions générales de vente sont en vigueur.

Edition 01/2020 - avec la parution de cette édition, dictée par l'évolution technique, toutes les fiches techniques antérieures perdent leur validité.